

LE TREMBLEMENT



DE TERRE



Paroles de
MAURICE MORISSET

Musique de
JEANLET

Cette chanson est enregistrée sur

LES DISQUES

Starr Gennett



LES DISQUES

APEX

Les chansons du
"CARILLON CANADIEN"
créées par

Charles Marchand

EN VENTE PARTOUT

15c

ou adressez au
"CARILLON CANADIEN"

5458, RUE SAINT-DENIS

MONTREAL

COMMANDEZ PAR LA POSTE AU
"Carillon Canadien"
1702 RUE ST. DENIS MONTREAL

LE TREMBLEMENT DE TERRE

*Peut se chanter sur l'air du « Credo du pêcheur »
ou du « Rêve de Drumont »*

Paroles de
MAURICE MORISSET.

Musique de
JEANLET.

I

C'est le vingt-huit de février
Que notre bonn' vieill' mèr' la terre
Se mit subit'ment à trembler,
Sans plus d'façon ni plus d'mystère.
Ell' titubait si fortement
Qu'les buveurs d'eau la croyaient ivre ;
Ou qu'ell' voulait, tout simplement,
Se suicider pour ne plus vivre !

II

D'puis l'Sagu'nay jusqu'à Toronto,
Ce n'fut qu'un cri, qu'un' bousculade,
Et l'on pensa que, subito,
La terre allait rester malade !
Heureusement qu'il n'en fut rien
Et que c'n'était qu'un' fausse alarme,
Car, autrement, vous pensez bien,
Nous serions encor dans l'vacarme !

III

N'empêch' que pendant l'tremblement
Les esprits forts fir'nt des promesses,
Et qu'tous ceux du gouvernement
Jurèr'nt de se rendre à confesse.
Les uns s'glissaient en d'ssous des lits,
Les autr's pleuraient, devenaient blêmes,
Et, pour plusieurs, à ce qu'on dit,
Ce sera leur premier carême !

IV

On en a vu s'lancer dehors,
Comm' poursuivis par des panthères;
Même il paraît qu'remplis d'remords,
Des gend'r's embrassaient leurs bell's-mères!
Par suit' d'un si grand ébranl'ment
Et, pour on n'sait trop quel caprice,
Des horlog's s'r'mettaient en mouv'ment,
Des fent's s'bouchaient dans l's édifices !

V

Les amoureux, dans maint salon,
Fur'nt si surpris, qu'les plus timides
En un clin d'oeil promir'nt le jone
A leurs anges blonds et candides.
Maint'nant faudra, sans grimacer,
S'rendr' jusqu'au jour du mariage,
Car l'tremblement va r'commencer
Si l'on r'fus' de s'mettre en ménage !

VI

La moral' de notre chanson,
Nous aimons mieux vous l'dir' tout d'suite,
C'est qu'à quequ' chos' malheur est bon,
Pourvu qu'on n'soit pas hypocrite.
Lorqu'on promet, il faut tenir,
Si l'on veut vivre heureux ensemble,
Et d'ses serments se souvenir
Non pas seul'ment quand la terr' tremble !



LE TREMPLEMENT DE TERRE

Le tremblement de terre est un phénomène naturel qui se produit dans la croûte terrestre. Il est causé par le déplacement soudain d'une partie de la croûte, ce qui génère des ondes sismiques qui se propagent dans toutes les directions. Ces ondes peuvent causer des dégâts matériels et même des pertes humaines.

Les tremblements de terre sont classés en fonction de leur magnitude, qui est une mesure de l'énergie libérée lors de la rupture. Les séismes de faible magnitude sont généralement imperceptibles, tandis que ceux de forte magnitude peuvent causer des destructions massives. Les zones les plus vulnérables sont celles situées le long des plaques tectoniques.

La prévention des dégâts causés par les tremblements de terre passe par une construction parasismique. Cela implique l'utilisation de matériaux résistants et de techniques de construction adaptées. De plus, la mise en place de normes de construction strictes est essentielle pour réduire les risques.

Il est également important de sensibiliser le public aux risques sismiques et d'élaborer des plans d'évacuation en cas de catastrophe.